



# Les parcours apprenants Pix IA

publié le 06/02/2026 - mis à jour le 13/03/2026

## Accompagner les élèves vers un usage éclairé de l'intelligence artificielle

### Descriptif :

Le BO du 5 février 2026 indique que tous les élèves de 4e, de 2de et de 1re année de CAP des établissements publics et privés sous contrat doivent réaliser un parcours Pix dédié à l'intelligence artificielle.

### Sommaire :

- Un parcours apprenant, personnalisé pour chaque élève
- Accompagnement du déploiement

Conformément aux orientations nationales, un parcours d'apprentissage Pix consacré à l'intelligence artificielle devient obligatoire pour l'ensemble des **élèves de 4e, de 2nde, et de 1re année de CAP**. La mise en œuvre de cette obligation par les établissements scolaires est organisée de manière progressive sur les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. L'objectif est de garantir à chaque élève un temps de formation structuré sur l'IA, intégré aux pratiques pédagogiques et au volet numérique du projet d'établissement, pour une durée comprise entre 30 minutes et 1h30 selon le profil de l'élève.

Le [note de service ministérielle](#), publiée le 5 février 2026 accompagne le déploiement des parcours apprenants « L'essentiel sur l'intelligence artificielle ». Une communication officielle du GIP Pix vers les établissements arrivera la semaine du 9 mars 2026.

### Extrait du BO

*La passation de ces parcours se déroule en classe, sous la surveillance d'un professeur ou d'un personnel d'éducation.*

*Le parcours nécessite 30 à 45 mn, et ne donne lieu ni à une attestation ni à une certification. Ils s'inscrit toutefois pleinement dans le continuum de développement des compétences numériques des élèves du second degré, aux côtés des parcours 6e, « de rentrée », thématiques et disciplinaires disponibles sur Pix Orga.*

### ● Un parcours apprenant, personnalisé pour chaque élève

Les parcours Pix IA se présentent sous la forme de « parcours apprenants » :

- ▶ avec un seul code communiqué par l'enseignant, l'élève accède d'abord à un diagnostic, puis à des modules de formation adaptés à son niveau.
- ▶ La plateforme analyse les résultats obtenus et génère automatiquement un plan de formation personnalisé, avec des activités qui se débloquent progressivement et dont la difficulté est croissante.

Le terme "modules apprenants" évoque une modalité nouvelle dans Pix : au lieu du classique "test, suivi de réponse et de tutoriel", l'apprenant(e) passe par 5 étapes :

- Se questionner
- Explorer pour comprendre
- Retenir l'essentiel
- S'exercer

- Aller plus loin

## ○ Deux parcours complémentaires

Le dispositif se structure en deux parcours à réaliser : « Décrypter le fonctionnement et les enjeux de l'IA » puis « Utiliser l'IA générative de façon éclairée et efficace ».

Chaque partie débute par un court parcours diagnostic (3 à 6 minutes), suivi de modules d'environ dix minutes qui approfondissent les notions en fonction du profil de l'élève (novice, niveau 2, indépendant).

## ○ Des modules concrets et variés

Les élèves découvrent l'IA à travers des modules variés (vidéos, activités interactives, quiz, simulateurs, espaces d'exploration) favorisant l'engagement et la compréhension progressive. Parmi les thèmes proposés figurent notamment « IA, vous avez dit IA ? », « Comment font les IA génératives pour répondre à nos demandes ? », « Les **deepfakes** (hypertrucages) : c'est quoi ? », « Mon premier **prompt** ! », « Elles hallucinent, ces IA génératives ! » ou encore « Les **biais** des IA génératives ».

## ○ Un enjeu citoyen, environnemental et éthique

Les parcours invitent les élèves à questionner les impacts environnementaux de l'IA et à adopter une posture éthique vis-à-vis des données et de la propriété intellectuelle. Les notions de biais, de fiabilité de l'information, de droits d'auteur et de consommation de ressources numériques sont abordées afin de développer un regard critique sur les services numériques du quotidien.



Le référentiel "compétence numérique en intelligence artificielle" [↗](#) Le référentiel « Les compétences numériques en intelligence artificielle » organise les apprentissages en trois domaines complémentaires :

D1 : **Fondements de l'IA** – comprendre l'histoire, les grands modèles et les mécanismes de l'intelligence artificielle.

D2 : **Usages et applications** de l'IA – explorer les principales tâches de l'IA (reconnaissance, prédiction, génération) et savoir interagir avec ces outils.

D3 : **Enjeux** du développement de l'IA – analyser les impacts de l'IA sur **l'environnement, la gouvernance, l'emploi, l'éthique et la culture.**

## ● Accompagnement du déploiement

Les parcours sont déjà disponibles dans les Pix orga. Le code est unique pour un niveau de classe et pour un établissement. On le trouve dans le nouvel onglet "Parcours apprenants" dans Pix orga/campagnes.

Cependant, suite à des incidents techniques survenus fin février, la communication du GIP Pix relative au déploiement des parcours Pix sur l'IA à destination des usagers de Pix Orga, prévue au moment du déploiement des parcours, a été reportée après les vacances scolaires d'hiver des différentes zones.

Des webinaires sont proposés :

- mercredi 18 mars de 16h00 à 17h00
- jeudi 19 mars de 13h00 à 14h00
- mercredi 25 mars de 16h00 à 17h00

[Le lien d'inscription à ces webinaires](#) [↗](#). L'enregistrement sera mis à disposition.

## ○ Ressources pour les équipes et les formateurs

Pour accompagner le déploiement dans les établissements, un groupe d'ambassadeurs Pix met à disposition [un module de formation](#) [↗](#) dans le réseau des concepteurs.

Un parcours thématique Pix+ Édu IA à destination des enseignants est par ailleurs annoncé pour le printemps 2026.

## Guide de déploiement des parcours Pix IA [↗](#)



pix

version janvier 2026



janvier 2026

Guide pédagogique "l'essentiel sur l'intelligence artificielle" collège et lycée. Janvier 2026. [↗](#)



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.